

Je ne faillirai pas à la tradition qui veut qu'au cours de cette réunion de fin d'année le Maire, en présentant ses vœux, évoque les principaux évènements, les principales réalisations de l'année et les projets à venir.

Et d'abord, merci d'avoir répondu à cette invitation qui permet à tous ceux qui œuvrent pour Coupvray de se retrouver ou de se rencontrer. De plus, j'ai conservé l'habitude prise par mon prédécesseur d'organiser cette cérémonie en décembre : nous sommes donc les premiers et il n'y a pas encore d'accoutumance !

Notre commune, bien qu'elle ne compte que 2 900 habitants est une commune très animée. Ceci est dû au dynamisme impressionnant de nos associations qui contribuent activement à la vie du village et je les en remercie. Je n'oublie pas non plus le Comité des Fêtes qui a organisé entre autres la traditionnelle fête du village ainsi que celle de l'ancienne école Suzanne Aubry, avant sa démolition. Tous ces bénévoles, qui ne comptent pas leur temps, sont indispensables à la vie communale. Un réel dialogue s'est instauré entre les associations et les élus grâce à des réunions régulières et à des référents qui suivent chaque association ce qui a permis, entre autres, de mettre en place des partenariats avec les associations pour l'accès à la piscine.

J'en profite aussi pour saluer Farida Saïdi, la conservatrice du Musée Louis Braille, elle aussi très dynamique, qui a obtenu le label « Maisons des Illustres » pour le musée.

Cette année, une école de musique a été créée, en partenariat avec l'association Double Croche, grâce au travail de Robert Adolphe, adjoint à la culture dont je salue l'implication.

En ce qui concerne nos jeunes, deux nouveautés à la rentrée des classes, le livret d'accueil distribué aux parents avec tous les renseignements utiles et l'ouverture de l'école multisports pour enfants de 4 à 11 ans, dont Thierry Cerri, adjoint aux sports a porté le projet du début à la fin, merci Thierry. L'initiation au potager, commencée l'an dernier avec l'aide des Services Techniques, se poursuit pour deux classes de primaire.

Le conseil municipal des enfants a organisé en avril une matinée « nettoyage de printemps » dans le cadre de leur commission environnement. Leur projet, soutenu par la commission sport, d'une aire multisports près du parc de l'Harmonie est en voie d'achèvement avec la participation du SAN. Un projet de mise en place d'un PEDIBUS pour 2012 est à l'étude. Merci à Véronique Evrard pour son implication dans ce domaine. Samedi dernier, le nouveau conseil a élu son maire, Adam Fournier pour un an. Tous mes vœux dans cette nouvelle fonction.

En ce qui concerne nos collégiens, une convention a été signée, sur ma demande, entre le collège d'Esbly et les Médiathèques du SAN pour permettre à nos enfants de profiter de ce réseau, comme les autres collégiens du Val d'Europe. C'est l'occasion pour moi de saluer notre nouvelle Principale, Madame Wiar, qui remplace Madame Bevinetteau depuis la rentrée et à qui je souhaite la bienvenue.

La création d'un Espace Jeunesse destiné aux collégiens de 11 à 15 ans est en cours de réalisation et devrait ouvrir ses portes pour les vacances de printemps 2012. Il accueillera nos jeunes le mercredi après midi, le vendredi soir, le samedi après midi et pendant les vacances scolaires. Notre but est de mettre à la disposition de nos ados un espace dans leur village, mais nous continuerons à participer aux sorties avec l'espace jeunesse d'Esbly, comme par le passé.

A propos des travaux, il faut noter l'achèvement du réseau des eaux usées. Notre station d'épuration fonctionne encore en partie, elle sera fermée définitivement en fin d'année et les eaux usées seront traitées par l'usine de Saint Thibault. Pour les eaux pluviales, les travaux sont en cours, mais je reviendrai sur ce sujet un peu plus loin.

En ce qui concerne les travaux réalisés par la commune, il faut noter la mise en place d'un parcours de santé dans les allées du parc du château qui devrait être bientôt inauguré. Un espace de vélo cross pour les jeunes enfants est prévu à la place de l'ancien parcours dans le bois de Coupvray. Notons encore la création dans l'aile nord de la Ferme

d'une nouvelle salle qui accueille l'AC Théâtre. L'obtention de subventions exceptionnelles va nous permettre de poursuivre la réhabilitation de l'aile sud de la Ferme du Château.

Et bien sûr tous les travaux de rénovation et de réparation indispensables sur les divers bâtiments communaux comme la mise en place des tables de ping pong à la piscine ou les travaux sur le gymnase pour la réfection du chauffage et des panneaux d'affichage sans oublier l'attention mise sur l'entretien et le nettoyage par nos services techniques que je remercie au passage. Sans oublier la poursuite de notre volonté de restituer les trottoirs aux piétons et la réfection des chaussées de certaines rues, selon le contrat triennal. Merci à Michel Waret, qui suit tous ces dossiers.

Nous allons couvrir un terrain de tennis supplémentaire, et nous venons d'obtenir le permis de construire. La ligue de Tennis et Mme la députée, Chantal BRUNEL nous ont bien aidés dans ce dossier, pour l'obtention de subventions et je les en remercie. Nous attendons aussi une réponse, qui je l'espère sera positive du conseil général ce qui donnera au Tennis Club du Val d'Europe des moyens supplémentaires de réaliser leur projet sportif ambitieux. Merci donc pour toutes ces bonnes volontés et à nos commissions travaux et sports qui ont permis de faire aboutir ce projet. La réfection du cours de tennis près de la passerelle du canal est en cours de réalisation pour en faire un espace pluridisciplinaire (tennis, badminton et volley-ball) ouvert à tous

Reste le plus important au regard des perturbations engendrées : le début du chantier de l'Îlot Saint Pierre. Après une réunion publique le 28 octobre, les premiers travaux (chantiers de démolition, percement de la nouvelle voie) ont débuté. Il s'agit d'un chantier « propre » avec une recherche de maîtrise des impacts et réduction des nuisances cependant réelles pour les riverains.

Une circulation alternée sera mise en place dès lundi et ce pour deux semaines afin de procéder à la démolition de deux maisons bordant la rue Saint Denis. Notre ligne de transports en commun sera équipée de bus plus petits pendant cette période. Deux boîtes aux lettres seront mises en place aux abords du chantier, destinées aux remarques à faire au constructeur.

Les livraisons d'appartements sont prévues pour mi 2013 avec l'ouverture de 4 emplacements pour des commerces autour d'une petite placette. La traversée du bourg sera mise en sens unique par le biais de la voie nouvelle qui sera réalisée entre la rue de Montry et la rue saint Pierre. Dès à présent la boulangerie de la rue Saint Denis a annoncé sa réouverture pour le début de l'année 2012. D'autre part les projets de réhabilitation de l'ancien bar tabac et de l'ancienne serrurerie en logements sociaux vont bientôt pouvoir démarrer, un des deux permis de construire vient d'être accordé.

Enfin la propriété des Tamaris va elle aussi faire l'objet d'une réhabilitation et d'une extension pour réaliser un pôle médical pouvant héberger plusieurs professions de santé. Une première phase de réhabilitation de l'existant est prévue au cours du 2^{ème} semestre 2012. La réalisation de cet équipement devrait coïncider avec la livraison de l'îlot Saint Pierre en 2013 et sera accompagnée du réaménagement et de l'ouverture au public du petit parc des Tamaris.

Le contexte financier défavorable et les effets des réformes fiscales en cours ont malheureusement mis de nombreuses collectivités en difficulté et le SAN du Val d'Europe lui-même s'est trouvé contraint de ralentir considérablement ses investissements et de bâtir des hypothèses de report dans le temps de certains projets jugés comme non prioritaires. Au rang de ces projets figure le report des équipements d'accompagnement pour les futurs développements, le report de la médiathèque ainsi que le report de la fin des travaux de la chaîne des eaux pluviales. Si ces hypothèses devaient être retenues, cela présenterait des conséquences fâcheuses pour la bonne marche du développement de notre commune.

Concernant justement les développements de Coupvray, je rappelle que l'Etat a fixé un objectif de création de 800 à 1200 logements au Nord de la D934 sur la Fosse saint Etienne, les Bonshommes et les Cents Arpents et un autre objectif de 800 à 1200 logements au Sud de la D934 sur les trois Ormes. Nous persistons à dire que le bas de la fourchette c'est-à-dire 800 et 800 soit 1600 logements nouveaux au total est un objectif raisonnable pour un village qui compte actuellement quelques 1000 logements. En gros de 2800 habitants aujourd'hui, nous passerions à environ 7000 habitants (5000 au Nord 34 et 2000 au sud). Cette évolution nous semble répondre aux préconisations du préfet qui précise dans son dernier porté à connaissance de novembre 2011 la nécessité d'un rééquilibrage de population entre les cinq communes du Val d'Europe, et il ajoute que la commune de Coupvray doit être accompagnée dans cette démarche !!

Mais où et comment va se réaliser ce développement.

Pour cela c'est le PLU qui définit les zones à urbaniser et leur règlement, et ceci en conformité avec le PIG. Le PLU est en cours d'élaboration et une première phase de concertation vient de s'achever. Cette phase sera suivie d'une enquête publique qui se déroulera en avril 2012 et vous serez invités à venir vous exprimer sur ce document qui pourra encore faire l'objet d'ajustements. Compte tenu des délais obligatoires, on peut entrevoir un PLU applicable en septembre 2012 mais qui nécessitera alors une mise en révision afin d'intégrer à la fois les éléments du Grenelle II de l'environnement dont les décrets d'application ne sont pas encore connus, et également le règlement des zones à urbaniser, une fois que ces zones auront été définies de façon plus détaillées au travers d'une autre procédure.

Cette deuxième procédure vise à préciser les formes architecturales, la typologie de l'habitat, les densités, les mises en relation des quartiers, les liaisons piétonnes, la localisation des différents équipements et leur nature. Le Conseil d'administration d'Epafrance a décidé en septembre dernier d'initier deux ZAC sur Coupvray en fixant les objectifs et les périmètres de ces zones. Une première étape de concertation va vous concerner directement, cette étape se déroulera sur tout le premier semestre 2012 avec la distribution d'une plaquette dans les prochains jours, une exposition en mairie et trois réunions publiques, la première étant fixée au 20 janvier. Il s'en suivra une phase d'enquête publique en janvier/février 2013 et la fin de la procédure avec l'arrêté préfectoral pourrait se situer en juin 2013.

Enfin une troisième procédure sera également nécessaire pour s'assurer de la maîtrise foncière des terrains concernés, il s'agit d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique qui se déroulera entre janvier 2012 et juin 2013 avec là aussi une phase d'enquête publique au début de l'année 2013.

Tout serait alors prêt pour démarrer le développement à partir de l'automne 2013.

Comme je l'ai indiqué, la réalité vient bousculer les choses puisque les difficultés financières du moment contraignent le SAN du Val d'Europe à différer la programmation de ses investissements et en particulier ceux concernant Coupvray.

Conséquences : un ralentissement de la production de logements sur le Val d'Europe, un report à 2018 de la phase IV du développement initiée par la société Disney et donc aucun développement pour Coupvray ni au Nord 934, ni au Sud d'ici à 2018 et plus aucun équipement d'ici là.

Mais cette situation n'est absolument pas satisfaisante pour nous pour plusieurs raisons

Première raison : la partie basse de Coupvray reste une zone très menacée et non protégée en cas de très fortes précipitations pluvieuses, d'autant que les débits d'eau du ru de Coupvray vont être augmentés de l'apport de l'îlot Saint Pierre et de l'apport progressif de la ZAC de Chessy qui est reliée au ru de Coupvray en passant sous la ligne du

TGV. La solution envisagée de réaliser le bassin à l'emplacement de la station d'épuration avec un déversement provisoire dans le canal, permettrait tout juste de faire face aux précipitations décennales mais pas du tout aux précipitations centennales. Nous serions donc très limités en matière de sécurité. Je tiens à rappeler que notre pôle économique et commercial se situe le long du canal et se trouve menacé en premier lieu.

Deuxième raison : du fait du report de l'achèvement de la chaîne des eaux pluviales, le développement de Coupvray ne pourra intervenir qu'en 2018 avec la phase IV et donc en commençant par un quartier qui sera complètement excentré, isolé et coupé de la commune sans liaison routière interne ne serait ce que pour accéder aux équipements existants avec le risque inévitable d'afflux de circulation dans la traversée du bourg et le long du Rd5.

La raison voudrait que l'on démarre le développement de Coupvray par une extension progressive de l'existant sur la zone des Bonshommes et sur la Fosse Saint Etienne, ce qui permettrait l'amorce de la réalisation de la voie Nord Sud que nous réclamons sans relâche, pour se poursuivre ensuite en direction des Cents arpents, évitant ainsi l'afflux de circulation dans le bourg et sur le Rd5.

Pour cela des solutions de financement doivent être trouvées pour terminer la chaîne des eaux pluviales et aménager en premier lieu les quartiers des Bonshommes et de la Fosse Saint Etienne, avant le démarrage de la phase IV. Où alors et c'est la position prise par les élus, si le report de la chaîne des eaux est maintenu, il faudra différer d'autant le démarrage de la phase IV qui devrait alors être reportée à 2021, mais qui ne solutionnerait pas les risques d'inondation du bas de Coupvray. Nous défendrons cette position auprès de nos partenaires et s'il faut aller jusque là nous voterons contre le programme détaillé d'une phase IV qui démarrerait en 2018.

Nous considérons en effet que l'aménagement urbain doit se conduire dans l'intérêt des habitants et non l'inverse. Il n'y a donc pour nous aucun intérêt ni aucune urgence à se précipiter et à faire les choses à l'envers.

De plus, un tel développement doit s'accompagner d'une offre de service de transport adaptée. Sur ce sujet, je voudrais vous faire part de la très grande inquiétude de nombreuses collectivités, après l'annonce par le STIF (le syndicat des Transports en Ile de France) qu'il ne dispose plus d'aucun budget pour développer de nouvelles offres de transport public. Dans ce cas, il paraîtrait complètement irréaliste de se voir imposer 2 400 logements par l'Etat et dans le même temps de s'entendre dire qu'il n'y aurait pas de moyens de développer une desserte en transport public. Si cela devait se confirmer, tous les projets sur Coupvray en particulier pourraient légitimement se voir remis en cause.

Tous ces projets, toutes ces réflexions demandent beaucoup de temps et d'implication dans les très nombreuses réunions auxquelles nous participons. Je tiens à remercier chaleureusement Fernand Verdellet qui « pratique » l'urbanisme comme un chef mais aussi les services du SAN du Val d'Europe qui sont toujours présents à nos côtés pour nous aider de leurs compétences. Un grand merci aussi à toute mon équipe et à tout le personnel de la mairie toujours fidèle au poste. Merci aussi à Guy Bellet pour son travail au Centre d'action sociale et à Jean Claude Style, notre maître de l'information, tant sur le papier (et les panneaux lumineux) que sur notre site internet, avec l'aide de Guy Denoual.

Je ne voudrais pas terminer ce discours sans avoir une pensée pour deux de nos collaborateurs qui nous ont quittés cette année : Urbain Van Honacker qui fit longtemps partie de notre équipe et René Pragnon qui fut lui aussi à nos côtés comme garde champêtre puis comme policier municipal.

2011 s'achève sur fond de crise économique et financière mondiale mais pour 2012, l'implication, le bon sens et la bonne volonté de chacun permettront j'en suis sûre de trouver des solutions aux problèmes. Il me reste à vous dire merci à tous d'être des nôtres ce soir et avant de vous inviter à prendre le verre de l'amitié, je vais laisser la parole à Chantal. Bonne année et bonne santé à tous.